



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Le Mot du Président

Les membres de la CDAMC s'associent à moi pour vous renouveler tous nos vœux de bonheur, santé et plein de réussite dans l'arbitrage.

Enfin elle est arrivée, la « NEWS n°1 de l'arbitrage ». Elle a mis du temps mais nous avons souhaité la modifier en y ajoutant de nouvelles catégories. J'espère qu'elle vous apportera d'importantes informations pour la suite de la saison.

Bonne lecture et bon vent pour la fin de la saison.

Le Président de la CDAMC,
Djamel KACED

Les désignations

Bilan des désignations du répartiteur depuis le début de la saison :

Mois	Nbre de matchs à désigner	Nbre de matchs désignés sans arbitre	Nbre de matchs désignés avec un arbitre	Nbre de matchs désignés avec deux arbitres	Nbre d'absences d'arbitres	% final de désignations d'arbitres
Septembre	6 donc 12 arbitres	0	0	6	1	92%
Octobre	182 donc 364 arbitres	1	0	181	21	94%
Novembre	150 donc 300 arbitres	0	0	150	15	97%
Décembre	80 donc 160 arbitres	0	0	80	5	97%
Total	418 donc 836 arbitres	1	0	417	42	95%



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Quelques rappels ...

Le premier arbitre doit contacter (téléphone, mail, SMS) le second avant une rencontre ceci pour éviter d'avoir des rencontres sans arbitre ou de se retrouver seul à officier.

Concernant les retours de désignations, nous en sommes à 118 (de septembre 2011 à décembre 2011), certains sont légitimes, d'autres le sont beaucoup moins. Le nombre est trop important. Il faut, impérativement, limiter les retours injustifiés car il est souvent compliqué pour le répartiteur de trouver un remplaçant de dernière minute. De plus, lors des retours, les arbitres préviennent 24h - 48h avant la rencontre par mail - le répartiteur n'est pas 24h sur 24h sur son ordinateur, la moindre des choses, c'est de l'appeler ou d'envoyer un SMS.

Il est important de noter que les mails avec désignations le sont à titre d'information. Les désignations officielles sont celles qui apparaissent sur le site de la Fédération Française de Basket-Ball avec votre code personnel. Il vous est demandé de vérifier vos désignations le vendredi matin ; si un changement intervient après, vous serez contacté par les répartiteurs.

La feuille de marque

Voici des remarques importantes concernant la feuille de marque faite par le Comité de Moselle de Basket-Ball depuis le début de la saison.

Attention, dès qu'il y a une annotation au dos de la feuille, elle doit être contresignée par les deux capitaines en titre et les arbitres.

Si un joueur se blesse durant la rencontre, il faut absolument le noter au dos de la feuille dès que l'entraîneur d'une des équipes le demande (dans l'encadré réserve). Eléments à noter : Le joueur *STAUDT Jonathan* n°8 (N° de licence : *VT00000*) de l'équipe A s'est blessé au *genou gauche (à la cheville droite...)* au cours du *premier* quart temps, à la *troisième* minute ; le score : 3 pour l'équipe A - 6 pour l'équipe B.

Vérifiez la feuille de marque avant, pendant et après la rencontre afin qu'il n'y ait pas d'erreur (numéro de rencontre, nom d'un joueur, numéro de licence, ...). Il n'est pas dans les attributions de l'arbitre de transformer une faute technique, disqualifiante en faute personnelle à la fin du match, cela fausse les relevés pris en compte pour le Challenge du Fair Play. Toute faute technique ou disqualifiante est à reporter systématiquement au dos de la feuille avec les signatures prévues.

Pour les matchs de Coupe de Moselle, les arbitres doivent noter les frais dans le cadre « réclamation » : nom, kilomètres parcourus, somme perçue pour la rencontre et signer.



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Fautes disqualifiantes, incidents, bagarres

Si vous êtes confronté à un des cas cités ci-dessus, vous devez prévenir votre référant et / ou le Président de la CDAMC. Lorsque ce type de situation intervient, l'arbitre n'est pas à l'aise, hésite, se pose des questions sur la façon de gérer le match et l'après-match, sachez que nous sommes à votre écoute pour vous guider dans la procédure à suivre.

Stage

Le bilan du stage de Sarreguemines est positif. Participation : 38 personnes - 23 garçons et 15 filles. Petit bémol : les résultats au QCM ne sont pas satisfaisants.

Je rappelle à tous les arbitres (débutants ou expérimentés) que la connaissance du règlement est une nécessité absolue car comment arbitrer un match si on n'en connaît pas les règles. Il faut être en mesure de répondre à un coach quand celui-ci vous demande le pourquoi d'un coup de sifflet.

Frais

Beaucoup d'erreurs ou d'omissions sont relevées sur vos fiches de frais adressées mensuellement au CMBB. Types d'erreurs ou d'omissions :

- omission du numéro de la rencontre
- date erronée ou non indiquée
- total à rembourser erroné ou non indiqué

Ces types d'erreurs peuvent conduire à un non-remboursement, soyez vigilant lorsque vous remplissez vos demandes de remboursement.

Pour les rencontres couplées en Moselle :

Deux rencontres avant 20h :

Premier match = prendre les frais du barème kilométrique avant 20h

Deuxième match = prendre le barème des rencontres couplées.

Une rencontre avant 20h la suivante après 20h :

Premier match = prendre le barème des rencontres couplées

Deuxième match = prendre les frais du barème kilométrique après 20h.

Pour les rencontres couplées Moselle / Lorraine :

Match départemental = prendre le barème des rencontres couplées

Match régional = application du barème kilométrique de Lorraine



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Lorsque vous êtes désigné sur deux lieux différents à moins de trois heures d'écart, vous percevez l'indemnité par rapport aux frais kilométriques pour la première rencontre. Pour la seconde, vous notez « 0 Km » car il faut prendre la distance entre les deux salles (à moins que la distance salle-salle soit plus longue que la distance domicile-salle), le logiciel ne calcule pas cela c'est la raison pour laquelle « 0 Km » s'affiche.

Depuis le début de la saison, des arbitres sont amenés à officier dans le championnat 54. Début décembre, les deux Présidents de Comités ont décidé que le remboursement se ferait par rapport au championnat et non plus par rapport au lieu. Autrement dit si vous officiez sur un match minime « 54 » à Aumetz, vous ne serez pas remboursé par le « CD57 » (département où le match a lieu) mais par le « CD54 » car le match appartient au championnat Meurthe et Mosellan. Attention, depuis le début de l'année des arbitres ont officié sur de tels matchs si aucun remboursement n'a été effectué, vous devez faire le nécessaire pour percevoir ces indemnités.

Les rencontres Minimes masculins d'Aumetz, Seniors masculins de Rosselange et Minimes masculins de LOSM sont remboursées par le « CD54 ».

Les rencontres Vétérans d'Auboué, Seniors fém. de Jarny, de Hussigny, Cadettes de Joudreville, Minimes fém. de Joudreville sont remboursées par le « CD57 ».

Pour le remboursement du CD54, il suffit d'envoyer un RIB au CD54.

Concernant le championnat de Lorraine Cadets et plateaux Benjamins :

Pour le remboursement des frais, il vous suffit d'envoyer un R.I.B. à la LLBB (adresse :13, rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE). Le barème utilisé est celui de la LLBB pour les matches Cadets et le barème match amical région pour les plateaux Benjamins. Pour savoir si un match est départemental ou régional, il suffit de lire les convocations : c'est indiqué dessus. Vous n'avez pas besoin d'envoyer une fiche de remboursement, le virement se fait automatiquement.

Suivi des arbitres

La CDAMC effectue un suivi des assiduités. A ce jour, 11 demandes d'explications ont été envoyées au sujet de non-déplacement sur une rencontre.

Les interviews des trois arbitres participants au TIC

M. DAL MOLIN Stéphane, Mad. DRAGIC Sladana et M. MULLER Boris ont participé au Tournoi Inter-Comités, le 8 janvier dernier. Lire, ci-dessous, leurs impressions sur l'expérience vécue.

Merci pour leurs réponses.

Peux-tu te présenter ?

DMS : « DAL MOLIN Stéphane, 18 ans, licencié au club d'Uckange. »

DS : « Je m'appelle DRAGIC Sladana, j'ai 18ans. »

MB : « Je m'appelle Boris MULLER, et j'ai 16 ans. »



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Ton vécu basket (joueur, OTM, arbitre, ...)

DMS : « J'ai commencé le basket assez tard (benjamin 2) et je joue depuis cette année-là, ensuite étant très investi dans mon club, j'ai appris à faire le chrono et la feuille. »

DS : « J'ai commencé le basket à l'âge de 10 ans dans le club Longeville lès Saint Avold. »

MB : « J'ai débuté le basket à l'âge de 10 ans en tant que joueur, et je joue encore actuellement, toujours à un niveau départemental. J'ai fait aussi de nombreuses tables de marque dans mon club pour rendre service ou venir voir les autres équipes. Enfin en tant qu'arbitre j'ai officié sur deux finales de Coupe de Moselle. »

Depuis quand arbitres-tu ? Quel niveau ?

DMS : « Maintenant, j'entame ma troisième saison et c'est devenu une passion. Je suis arbitre régional et j'aimerais beaucoup monter plus haut. »

DS : « Pour l'instant, j'arbitre en départemental et il m'arrive d'arbitrer quelques jeunes régions. De plus, plus le temps passe et plus j'aime arbitrer. Cela permet d'avoir une autre vision du basket, cela nous permet aussi d'améliorer notre jeu car on sait ce qu'on peut faire ou non en fonction de ce qu'on siffle pendant des matchs. De plus, cela nous apporte une certaine maturité car on est responsable de la rencontre ainsi que des joueurs. »

MB : « J'entame ma 3ème saison d'arbitrage, j'ai donc commencé à 13-14 ans. Je suis désigné sur des rencontres Jeunes Département, et Jeunes Région. J'ai sifflé ma 1ère rencontre senior le mois dernier. »

Pourquoi l'arbitrage ? Comment y es-tu arrivé ?

DMS : « L'arbitrage m'a d'abord intéressé pour l'argent, c'est un moyen "simple" d'en gagner tout en participant activement au monde du basket. »

DS : « A 15 ans, le président du club voulait former des nouveaux arbitres, lorsqu'il m'a demandé j'hésitais et puis au final j'ai accepté pour rendre service au club. A la fin de l'école d'arbitrage nous avons tous passé le test pour être arbitre et il se trouve que j'ai réussi le test. J'ai donc pu commencer à arbitrer des rencontres. »

MB : « J'ai toujours été attiré par l'arbitrage. Un jour le Président de mon club a demandé si des personnes étaient intéressées pour participer à l'école d'arbitrage qu'il organisait, je me suis proposé car enfin j'avais l'occasion d'essayer et de plus cela rendait service à mon club. »

Alors ce TIC, comment s'est-il passé pour toi ?

DMS : « Concernant le TIC, c'était une bonne expérience : arbitrer des benjamins et benjamines qui ont un certain niveau tout en étant observé est très bénéfique car le débriefing de fin nous donne des pistes de travail qui, avec du sérieux, pourront nous faire progresser et accéder au niveau supérieur (Région, CF3, ..) »

DS : « Pour moi le TIC s'est assez bien passé. L'encadrement était très bien, ils nous ont aidé et donné de bons conseils ainsi que des pistes de travail afin de nous améliorer sur les matchs suivants. Cela était très enrichissant car on a pu être observé et avoir des bons conseils pour s'améliorer. »

MB : « Selon moi, le TIC s'est bien passé. L'encadrement était bon, les conseils et pistes de travail intéressants. Le niveau des équipes était bon et tout le monde parlait "basket". Je n'ai rien à redire sur l'organisation. Après, il faudra voir ce que les observateurs ont pensé de mes prestations. »



NEWS n°1 de l'arbitrage

saison 2011-2012

Que pourrais-tu dire pour ceux qui voudraient se lancer dans l'arbitrage ?

DMS : « Pour ceux qui veulent se lancer dans l'arbitrage, que vous soyez bon ou mauvais, il suffit juste d'aimer le basket, de ne pas avoir peur et de se lancer. Nous avons la chance en Moselle d'avoir un comité qui nous encadre super bien alors il faut en profiter. »

DS : « Les premières rencontres étaient assez difficiles à diriger mais, au fur et à mesure, ça allait mieux et surtout grâce aux stages arbitrage que l'on fait (3 dans l'année), cela m'a permis d'apprendre de nouvelle chose, d'apprendre à gérer des situations compliquées, de mieux me placer... »

MB : « Je trouve que l'arbitrage apporte une certaine maturité en tant que joueur mais aussi dans la vie de tous les jours. De plus, cela améliore notre jeu vu que notre connaissance du basket en est augmentée. Les sensations sont différentes mais tout aussi agréables. La double vision joueur-arbitre est un réel apport pour tout passionné de basket. Enfin, il ne faut pas oublier l'aspect financier, on gagne de l'argent ce qui peut être intéressant. »

Divers

Bienvenue à M. FERNANDES Nicolas arrivé du Nord.

Le prochain stage aura lieu les 25 et 26 février 2012 à Knutange. Nous aurons le plaisir d'accueillir M. MORTZ David (arbitre de PRO A) qui animera une séance pratique sur le terrain. Je vous invite à envoyer votre coupon-réponse dès aujourd'hui.